



RÉUNION D'ÉQUIPE DEDIEE

« Prendre soin de l'accompagnement de mon équipe et être solidaire des équipes sans accompagnement »



OBJECTIFS

- Redécouvrir la richesse de l'accompagnement spirituel et de la complémentarité des vocations.
- Prendre conscience de la situation des équipes à cet égard, **262 équipes non accompagnées sur 2242 équipes.**
- Engager une démarche dynamique pour l'avenir.

TEXTES DE RÉFLEXION

1- Charte des Equipes Notre-Dame (1947, 1977)

Le rôle du prêtre à l'équipe (Charte de 1947)

« Chaque équipe doit s'assurer le concours d'un prêtre. Tous les plans de travail, en effet, ne peuvent remplacer l'apport doctrinal et spirituel du prêtre. Celui-ci, non seulement donne les principes, mais encore aide les foyers à en chercher la traduction dans leur vie. Cette collaboration est fructueuse. Prêtres et foyers apprennent à se comprendre, à s'estimer, à s'épauler : les grandes intentions apostoliques du prêtre sont adoptées par les foyers ; le prêtre porte à sa messe ces foyers dont il sait les efforts, les luttes, les désirs ».

Une communauté chrétienne (mise à jour de 1977)

« Formée de 5 à 7 foyers assistés d'un prêtre, une équipe Notre-Dame se constitue librement. (...) Une équipe Notre-Dame est l'une de ces petites communautés ; elle se veut donc à la fois branchée sur le Père, en communion étroite avec l'Église et pleinement ouverte sur le monde. Sa vie va être organisée en conséquence : et le prêtre, qui rend le Christ présent comme Tête de la communauté (Synode des Évêques, 1971), va l'aider à ne pas perdre de vue sa vraie finalité ».

2- En 1961, le Père Caffarel observe déjà le problème

« Trois équipes d'un petit village de France doivent se partager l'unique prêtre qui reste dans la région ; au Brésil, il y a beaucoup de ménages qui ne peuvent pas former d'équipe parce qu'ils n'ont pas encore trouvé de prêtre... ». Le Père Caffarel, selon son habitude, dit carrément : "La question est posée, impossible d'y échapper : la réunion mensuelle d'une équipe peut-elle se faire sans la présence d'un prêtre ?". Il reconnaît que la Charte de 1947 ne fait pas mention de ces situations, mais il ne faut pas se leurrer, la difficulté se pose de plus en plus fréquemment : "Ou bien pas davantage d'équipes, ou bien des équipes sans l'assistance d'un prêtre dans chaque réunion, ou même sans aucune présence d'un prêtre". Pour lui, l'option est claire et il l'exprime en se demandant : "Ce manque de prêtre, va-t-elle freiner l'expansion du Mouvement ?". »

3- Guide de mise en œuvre « L'accompagnement spirituel des Equipes Notre-Dame - Cas des équipes sans prêtre conseiller spirituel » (2020)

Ce guide a été rédigé à la demande de l'Equipe Responsable France-Luxembourg-Suisse pour aider les équipes de secteurs dans le domaine de l'accompagnement spirituel des Equipes Notre-Dame.

- Pour télécharger ce dernier document, [CLIQUER ICI](#)
- Lien vers une vidéo : [CLIQUEZ ICI](#)



DEROULEMENT

PRIÈRE



Chant à l'Esprit Saint

Évangile de Jésus-Christ selon Saint Jean 14, 16-26

Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous : l'Esprit de vérité, lui que le monde ne peut recevoir, car il ne le voit pas et ne le connaît pas ; vous, vous le connaissez, car il demeure auprès de vous, et il sera en vous.

Je ne vous laisserai pas orphelins, je reviens vers vous. D'ici peu de temps, le monde ne me verra plus, mais vous, vous me verrez vivant, et vous vivrez aussi.

En ce jour-là, vous reconnaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi, et moi en vous.

Celui qui reçoit mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; moi aussi, je l'aimerai, et je me manifesterai à lui. »

Jude - non pas Judas l'Ischariote - lui demanda : « Seigneur, que se passe-t-il ? Est-ce à nous que tu vas te manifester, et non pas au monde ? »

Jésus lui répondit : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous nous ferons une demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles. Or, la parole que vous entendez n'est pas de moi : elle est du Père, qui m'a envoyé.

Je vous parle ainsi, tant que je demeure avec vous ; mais le Défenseur, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit.

ÉCHANGE EN ÉQUIPE



1- Relisons notre histoire

Prenons le temps de nous poser, de relire ce que nous avons vécu et ce que nous vivons :

- Retour sur notre vécu (personnel et en équipe), depuis notre entrée aux Equipes Notre-Dame avec notre/nos conseiller(s) ou accompagnateur(s) spirituel(s) : ce qu'il nous a apporté, ce que nous lui avons apporté, les joies et difficultés...
- Dans notre situation actuelle, avec ou sans accompagnement : nos désirs, nos manques, nos interrogations, nos peurs...

2- Redécouvrons la richesse de l'accompagnement spirituel et de la complémentarité des vocations

« Je voudrais que pour toutes les équipes ce soit l'occasion de se demander si elles estiment à leur juste prix la présence de leur aumônier, si elles savent profiter au maximum de son aide sacerdotale... » (Père Caffarel, 1961).

A partir de cette citation du Père Caffarel, des textes proposés en préambule et des témoignages de la vidéo, nous prenons conscience de l'importance de l'accompagnement, du rôle du prêtre conseiller spirituel et du rôle de l'accompagnateur spirituel.

- *Quelles sont pour nous les richesses principales de cet accompagnement ?*
- *Quelles réflexions les deux questions de la citation ci-dessus du père Caffarel nous inspirent-elles ?*
- *Quelles sont pour nous les complémentarités des vocations entre prêtre conseiller spirituel et couples ? Comment peuvent se vivre ces complémentarités lorsque l'accompagnement spirituel est assuré par un diacre, une religieuse, un religieux ou une personne laïque formée à l'accompagnement ?*

3- Prenons conscience de la situation actuelle de l'accompagnement des équipes

A partir des données statistiques, nous appréhendons la situation actuelle de l'accompagnement des équipes et de son évolution dans notre Super-Région :

Aujourd'hui, **85%** des équipes sont accompagnées par un prêtre, **3%** par un accompagnateur spirituel. **Mais 12%, soit 262 équipes sur 2242 équipes, ne bénéficient d'aucun accompagnement... et notamment de jeunes équipes en pilotage. 74% des secteurs de notre Super-Région sont concernés par cette situation.**

- *Comment cela nous interpelle-t-il ? Tout particulièrement à l'égard des équipes sans accompagnement et des jeunes équipes pour lesquelles un accompagnement est indispensable ?*

4- Engageons une démarche dynamique pour l'avenir

Votre équipe est soit dans la situation A soit dans la situation B.

A – Equipes accompagnées par un prêtre ou un accompagnateur spirituel

Lors de l'échange en équipe, partageons nos expériences et nos idées, cherchons ensemble, soyons concrets et inventifs.

- *Quels sont pour nous les manques spécifiques des équipes sans accompagnement et tout particulièrement des équipes nouvelles ?*
- *Que sommes-nous prêts à vivre, au nom de l'entraide fraternelle, pour les équipes qui ont le plus « besoin » de conseiller ou d'accompagnateur spirituel ? Notre conseiller ou accompagnateur spirituel accepterait-il d'accompagner une équipe nouvelle ? Et nous couples, accepterions-nous de « le laisser partir », et, dans cette perspective, serions-nous prêts à chercher un autre prêtre ou accepter un autre mode d'accompagnement : un religieux, une religieuse, un diacre, un laïc formé ?*

Et si notre équipe n'était plus accompagnée,

- *Comment vivrions-nous en équipe ce temps, et prendrions-nous soin de l'équipe en cette période « d'attente » particulière ?*

- *Qu'inventer, mettre en place pour nous adapter à ce manque et « compenser » les missions habituellement tenues par l'accompagnateur : lien de l'équipe avec l'Eglise, Eucharisties communes, enrichissement du thème d'année ... ?*

B – Equipes sans accompagnement

Lors de l'échange en équipe, partageons nos expériences et nos idées, cherchons ensemble, soyons concrets et inventifs.

- *Notre équipe a-t-elle épuisé toutes les pistes pour chercher et appeler un prêtre ?*
- *Sommes-nous prêts, en équipe, à être accompagnés par un accompagnateur religieux, religieuse, diacre, laïc formé ? Avons-nous engagé une recherche, avec l'appui de notre responsable de secteur ?*
- *Comment vivons-nous en équipe ce temps, et prenons-nous soin de l'équipe en cette période « d'attente » particulière... ?*
- *Qu'inventer, mettre en place pour nous adapter à ce manque et « compenser » les missions habituellement tenues par l'accompagnateur : lien de l'équipe avec un prêtre, lien de l'équipe avec l'Église, lien de l'équipe avec l'Eucharistie, lien de l'équipe avec la Parole et avec le Magistère, enrichissement du thème d'année ... ?*

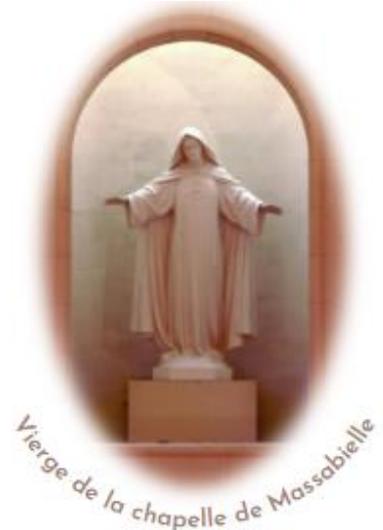


FIN DE LA RÉUNION

Les réflexions menées nécessitent recul et maturation... Nous vous engageons à transmettre à votre Foyer de Liaison les points essentiels qui ressortent de votre réflexion en équipe sur la dynamique de l'avenir et vous engageons à prier pour les vocations sacerdotales, pour les équipes sans accompagnement en nommant celles de votre secteur et à porter vos demandes en équipe dans les Eucharisties à venir.

Prière d'action de grâce

« Seigneur, nous te rendons grâce pour nos équipes, nos couples, nos conseillers spirituels, nos accompagnateurs spirituels et pour le Père Caffarel, fondateur de notre mouvement. Nous te prions pour les vocations sacerdotales. Nous te confions tous les membres des équipes Notre-Dame et leurs diverses situations. Aide-nous à trouver ensemble les chemins qui nous mènent à Toi ! Amen ! »



Magnificat